



L'entrée administrative

Entrée administrative

Les guichets qui effectuent l'entrée administrative de votre enfant se trouve au rez de chaussée du hall d'entrée sur votre droite. Pensez à :

- votre carte de mutuelle - votre carte vitale - un justificatif de domicile - au livret de famille, passeport ou pièce d'identité de votre enfant

Afin de vous proposer du contenu enrichi et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser